



Le Courrier des Éleveurs

Décembre 2022



Dans ce numéro :

- AFAC, Anglo-Course, régions
- Gala de l'élevage 2022
- EFTBA
- Sanitaire
- Article 86 du Code des Courses au Galop
- Nouveaux Étalons 2023
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès



257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr





Discours de Loïc Malivet



GALA DE L'ÉLEVAGE LE 2 DÉCEMBRE 2022

“ Chers éleveurs, chers amis,
Je suis particulièrement heureux de vous accueillir pour notre traditionnel Gala de l'Élevage, dans cet écrin exceptionnel des Franciscaines. Vous avez pu apprécier le cadre de la Chapelle lors des remises de prix, le ciel du cloître abritera notre dîner. Deauville et son Maire, Philippe Augier, peuvent s'enorgueillir de cette réalisation, qu'ils en soient félicités.

Je souhaite saluer la présence parmi nous de Freddy Sertin, *député de la 6^{ème} circonscription du Calvados et, nous l'espérons vivement, prochain Président du Groupe Cheval à l'Assemblée Nationale*, Guillaume Capart, *1^{er} adjoint au Maire de Deauville*, Arnold Puech d'Alissac, *Président de l'Organisation Mondiale des Agriculteurs et membre du Conseil d'Administration de la FNSEA*, Pierre Tribon, *chef du Bureau Cheval et Institution des Courses*, Joe Hernon, *Président de l'EFTBA*, Jean-Roch Gaillet, *Directeur Général de l'IFCE*, le Docteur Jean-Marc Betsch, *vice-président de l'Association des Vétérinaires Equins*, enfin de Bertrand Bélinguier, *ancien Président de France Galop et du PMU*.

Cette soirée, chers éleveurs, est pour vous ; pour honorer votre travail, votre enthousiasme à porter haut les couleurs de notre élevage, vos succès. Vous avez brillé en France, à l'étranger, en plat et en obstacle ; vous n'avez cessé d'améliorer la qualité de notre cheptel et grâce à vous, depuis le Gala 2021 ce sont 288 victoires de courses black types à porter au crédit de l'élevage français, dont 176 de groupes ; malgré des périodes difficiles accentuées par les crises sanitaires, économiques et géopolitiques, vous gardez foi en l'avenir et la stabilité des naissances en atteste (la baisse annoncée en 2023 sera faible). Vous êtes l'indispensable 1^{er} maillon d'une chaîne qui conduit au grand spectacle des courses. Ce spectacle a enfin, cette année, retrouvé un public qui s'est pressé sur nos hippodromes en Province comme à Paris. Le meeting de Deauville, le weekend de l'Arc de Triomphe, celui des 48H. de l'obstacle et les grands événements organisés en régions ont été de vrais succès. Certes, notre système est encore fragile et il faut rester attentifs à tous les événements et actifs sur tous les fronts. Le recrutement de propriétaires ne peut être négligé, et sur ce point aussi les éleveurs sont porteurs d'idées et de projets. Saluons votre engagement.

Dans quelques mois France Galop, le Trot et le PMU seront réunis sous le même toit de l'immeuble Thémis. Ce nouveau pas dans l'histoire de ces trois entités permettra notamment à leurs équipes de travailler dans une plus grande concertation et donc de gagner en qualité et en efficacité. Soyez convaincus que la nouvelle gouvernance du PMU et les dirigeants des sociétés-mères mettront en œuvre tous les moyens nécessaires pour que les courses et ses acteurs dépassent les difficultés auxquelles ils doivent faire face. L'unité et l'entraide sont plus que jamais nécessaires.

Je sais, chers éleveurs, pouvoir compter sur votre esprit de solidarité. Je souhaite d'ailleurs remercier tous les haras et propriétaires d'étalons qui ont offert des saillies pour le tirage au sort de ce soir, mais aussi ceux qui ont répondu à nos sollicitations pour celui de novembre.

Au cours de cette année des personnalités éminentes des courses et de l'élevage nous ont quittés. Nous avons pour elles et leurs familles une pensée affectueuse. Je voudrais m'attarder quelques instants sur deux d'entre elles, Pascaline de Lageneste et Alec Head, dont vous verrez ensuite quelques images. Pascaline et Alec partageaient au moins 3 traits de caractère : le goût du travail bien fait, le plaisir de transmettre, l'amour de la famille. Puissent-ils nous inspirer.

Chers amis, je vous remercie pour votre présence et vous souhaite une belle soirée.

• **14 janvier**
Salon des Étalons
du Lion d'Angers

• **20 janvier**
Vente mixte Osarus,
Haras de Saint-Arnoult

• **21 et 22 janvier**
Route des Étalons,
Normandie

• **4 février**
Vente Osarus de chevaux à
l'entraînement, hippodrome
de Cagnes-sur-Mer

• **4 février**
Assemblée Générale
et Gala de l'ECSSO,
hippodrome de Pau

• **11 février**
Assemblée Générale de
la Fédération des Éleveurs
du Sud-Est, restaurant
La Bonne Brise, Les
Pennes-Mirabeau

• **14 et 15 février**
Ventes mixte Arqana,
Deauville



« Le Dimanche 27 Novembre sur l'hippodrome de Toulouse à l'occasion du Prix Ourour (L), nos adhérents présents ont eu le privilège de participer à notre traditionnel tirage au sort des saillies Pur-Sang Arabes. Grace à nos généreux

donateurs, 28 saillies ont été mises en jeu, un record !

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs pour leur soutien : Al Asayl, Al Jasra Stud, Al Shahania Stud, Al Shaqab, une association de propriétaires représentée par le Haras de Thouars, Athbah Racing, Daniel Stud, Eric Dell'ova, Haras de Mandore, Haras du Mazet, Hassan Mousli, Abdallah Naili, MH Stable, la Sorec et Wathba Stallions. »

Retrouvez les résultats complets sur : <https://vu.fr/JLAd>

Cette année se clôture avec une filière des pur-sang arabes en plein essor. Le nombre de chevaux arabes à l'entraînement a augmenté de... 22 % depuis 4 ans !! C'est une performance là où nous savons que le sujet est délicat en ce qui concerne les pur-sang anglais.

Nous avons accueilli 2 nouveaux GI PA pour femelles cet année, le Sheikh Mansoor Festival - Criterium des pouliches et le Sheikh Mansoor Festival - Liwa International Stakes (ex : Hatta International Stakes), dont un déplacé d'Angleterre grâce la collaboration étroite entre l'AFAC et l'ARO, avec l'aide du Pattern Race et de notre fidèle Sponsor Sheikh Mansoor Festival. C'est une première internationale, les intérêts des acteurs des courses et notamment de nos éleveurs ont été préservés.

L'AFAC grâce à l'arrivée d'un nouveau sponsor la Royal Cavalry d'Oman (2 courses : Royal Cavalry Oman - Prix Tidjani GIII PA et Royal Cavalry Oman - Prix Razzia III GIII PA), a pu continuer d'augmenter ses allocations en 2022. Un nouvel Hippodrome a accueilli une course de pur-sang arabes, d'ailleurs dédoublée tant les partants étaient nombreux ! Il s'agit de l'Hippodrome de Langon qui a pu révéler la future gagnante du Qatar Arabian Trophy des pouliches GI PA à Saint Cloud, Nour Al Maury élevée par notre adhérente Mme Renée Laure Koch et propriété depuis de notre adhérent Al Shaqab Racing !

En 2022 nous avons organisé 91 courses pour un total d'allocations (hors primes propriétaires et primes éleveurs) de 3 390 000 €, encore un record !

Cette année 2022 sera aussi l'année de nouveaux partenariats conclus avec les agences de vente AUCTAV et OSARUS. Ces agences viennent en soutien de la filière et contribueront à renforcer les actions de l'AFAC pour améliorer et densifier son programme de courses.

Même si la conjoncture est difficile avec une année 2023 qui s'annonce compliquée avec la crise énergétique et le contexte inflationniste, nous devons garder notre optimisme et faire preuve de résilience.

Venez nous voir nombreux sur les hippodromes, profitez du dynamisme de notre association avec tout un circuit de moments conviviaux à partager tout au long de l'année ! Il y aura encore du nouveau en 2023 !!

Propriétaires, venez partager notre passion autour de ce cheval arabe si attachant, il vous fera peut-être voyager et découvrir les portes de l'international !

Toute l'équipe de l'AFAC se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023 !

Axelle Nègre de Watrigant, Présidente



JACQUES CROUZILLAC, L'ANGLO ET L'OBSTACLE CHEVILLÉS AU CORPS



//// Le vendredi 2 décembre dernier, à l'occasion du Gala organisé par la Fédération des Éleveurs du Galop, dans le magnifique écrin des Franciscaines de Deauville, Jacques Crouzillac s'est vu décerner la palme du meilleur éleveur d'anglo-arabes de l'année 2022. Une juste récompense pour ce travailleur hors-pair, qui a créé le **Haras de la Petite Brunie** avec son père, le regretté Roger Crouzillac, au milieu des années 1970, et qui peut compter aujourd'hui sur le soutien indéfectible de sa femme, Martine, mais aussi celui de ses filles, Marie et Laura.

Anciennement divisée entre les productions de bovins limousins, de pommes et de framboises, la ferme de la Petite Brunie est aujourd'hui devenue une véritable référence dans l'art et la manière d'élever des chevaux de courses, anglo-arabes notamment. Une race avec laquelle la famille Crouzillac connaît en effet une grande réussite depuis maintenant presque un demi-siècle, aussi bien en plat qu'en obstacle, avec des chevaux dont le point commun est de tous descendre en droite ligne de la matrone **Cornette**, la toute première poulinière du Haras de la Petite Brunie, acquise réformée en 1974 par Jacques et Roger Crouzillac.

Le nez creux, le père et le fils ont eu du flair, car de l'achat de cette poulinière ont depuis découlé un grand nombre de vainqueurs en compétition, parmi lesquels figurent la formidable **Perlim**, reine incontestée du cross de Pompadour, et plus particulièrement de son Grand Cross, qu'elle a remporté à pas moins de quatre reprises, dont une fois sous la selle d'un jeune pilote âgé de 19 ans tout juste, et dont c'était la toute première monte dans la discipline : Christophe Pieux.



© France Sire

Autres descendants de Cornette, **Duc de la Brunie, Marie de la Brunie, Corrézien de la Brunie, Khanjer de la Brunie, Arès de la Brunie, Gold de la Brunie, Harry de la Brunie, Imune de la Brunie, Joy de la Brunie et autre Jorah de la Brunie** – pour ne citer qu'eux ! -, qui ont eux aussi apporté leur lot de joies et d'émotions à la famille Crouzillac. Les deux derniers cités ont d'ailleurs (re)mis à l'honneur le Haras de la Petite Brunie lors de la dernière édition de la « Journée des Ministères », à Tarbes en octobre dernier, la première citée s'étant imposée brillamment dans le Grand Prix des Pouliches à 37.5 % et le second, lui aussi avec la manière, dans le Prix du Ministère de l'Agriculture à 12.5 %.

Gérant, en parallèle des chevaux, avec sa femme, Martine, un gîte labellisé « 3 épis » aux Gîtes de France, Jacques Crouzillac a toujours été épris d'une indescriptible passion pour les courses d'obstacles. Une discipline qui lui rend bien, et pas seulement au travers de ses protégés anglo-arabes d'ailleurs. En effet cet ancien gentleman-rider, mais aussi permis d'entraîner, a eu la joie cette année d'être mis à l'honneur jusque dans le Temple des courses d'obstacles en France, l'hippodrome d'Auteuil, grâce à la « pur » **Jane de la Brunie**, élevée en association avec Alexandra Gourdon et Guillaume Macaire, qui en est également l'entraîneur avec son associé, Hector de Lageneste. Un tandem avec lequel Jacques Crouzillac collabore étroitement, tout comme avec Benoît Gourdon, pour la partie obstacle, mais aussi avec Christelle Courtade et David Morisson pour celle de plat, grands artisans des brillants résultats obtenus par les « de la Brunie » ces derniers temps. En attendant ceux de demain.



© France Sire

ADECE INITIE DEUX ÉVÉNEMENTS DE RECRUTEMENT DE PROPRIÉTAIRES POUR SOUTENIR SES ÉLEVEURS ET LA FILIÈRE



//// Cette année l'association s'est engagée dans une démarche de recrutement de propriétaires et de mise en relation de propriétaires et d'éleveurs, en partenariat avec France Galop, à travers l'organisation de 2 événements nommés « Je choisis ma pouliche » et « Je m'associe ».

Le premier, tenu lors de l'AQPS Foal Show de Moulins organisé par Galop Allier, a permis de faire découvrir la filière à plus de 30 néophytes. Une dizaine de demandes de dossier d'agrément a été faite à France Galop dans la semaine qui a suivi et plusieurs associations concrètes se sont formées dont une, sur une pouliche de 2 ans présentée au canter le jour même.



Foal Show du Centre-Est © Coll. privée



Hippodrome de Lyon © Coll. privée

Le second s'est tenu sur l'hippodrome de Lyon-Parilly, le 20 novembre lors d'une journée courses 100 % obstacle et a réuni une centaine de participants dont la moitié de néophytes autour d'un cocktail déjeunatoire à partir de midi, permettant des moments d'échange privilégiés. Au cours de l'après-midi, une visite des écuries, l'accès au rond et aux ordres d'avant course ainsi que la rencontre avec des entraîneurs dont Mathieu Pitart ont été très appréciés. Ainsi, 3 couples venus des sports équestres ont montré un intérêt pour le propriétaire de chevaux de courses dont 2 sont d'ores et déjà prêts à s'associer sur une pouliche. La réussite de cet événement a reposé sur un partenariat efficace entre France Galop à travers la mobilisation de 2 personnes, l'hippodrome de Lyon-Parilly et son président Jean-Claude Ravier (Accueil, mise à disposition d'espaces privilégiés dont les salons de réception, accès au rond et aux

écuries, communication et relai d'invitations...) et le syndicat des propriétaires du Centre-Est avec son président Thierry Ravier (partage de l'invitation auprès des propriétaires).

L'organisation et la réussite de tels événements reposent sur 4 piliers :

1. Proposer en appui d'un moment émotion autour du cheval (courses, concours de présentation, matin à l'entraînement) une expérience unique.
2. Avec la présence de France Galop, informer et renseigner les personnes présentes, sur le fonctionnement de la filière et le propriétaire.
3. Faciliter les rencontres et les échanges lors d'un moment convivial et festif.
4. Enfin, réaliser une prospection ciblée et active reposant sur l'engagement de chaque éleveur à inviter des personnes proches ou éloignées de son entourage à venir découvrir le monde des courses afin de générer des opportunités de vente ou d'association.

Ces 2 initiatives de prospection sous le leadership de l'association des Éleveurs du Centre-Est sont un succès. Fort des retours positifs et du besoin de la filière, de nouvelles opérations seront étendues et renouvelées en 2023. Si vous avez des idées ou un projet pour le recrutement de nouveaux propriétaires, n'hésitez pas à nous contacter pour en parler (adece.contact@gmail.com). Nous sommes là pour vous aider.

ADECE Logo



Après un long travail de développement et de réflexion, le Conseil d'Administration est heureux de présenter le nouveau logo de l'association. Il comble un vide et permettra une meilleure identification de l'association. A travers un graphisme sobre et fin, le logo met en évidence l'éleveur qui fait naître, élève, épaulé et conduit son poulain et sa jument avec un esprit conquérant. Il identifie notre riche région du « Centre-Est » mais aussi le positionnement « Plat & Obstacle » de nos éleveurs. Il devrait permettre de soutenir le développement de l'association dans ces actions ainsi que dans l'acquisition de nouveaux adhérents qui se retrouveront dans les valeurs qu'il porte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE À VICHY

//// L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue vendredi 9 décembre à l'hôtel Palace Aletti de Vichy. Plus de 80 éleveurs avaient répondu présents dont certains venant de loin (Alsace, Haut-Morvan, Aube...). Nous pouvons nous réjouir de la bonne situation financière de l'association, d'un nombre de nouvelles adhésions en croissance et maintenant d'un nouveau visage de l'association avec le logo qui permettra une meilleure identification. De nombreuses actions ont été réalisées cette année en soutien à l'élevage, aux éleveurs et à la filière. Un soutien aux concours de modèle et allures du Sprinter Sacré Show et du Chaser Day a été renouvelé. Un cocktail a été organisé lors de l'AQPS Foal Show du Centre-Est, réunissant 300 personnes environ. Une aide de 200 € a été proposée pour la préparation des pouliches présentées au canter lors de cette même journée.

On note que 14 pouliches ont pu en bénéficier. Enfin une réflexion et un travail de prospection de propriétaires ont été menés avec la mise en place conjointement avec France Galop de deux évènements (voir article en page précédente). Les rapports moraux et financiers ont été approuvés par l'assemblée. Le Conseil d'administration compte poursuivre sur cette dynamique en 2023 et se tient à votre disposition pour entendre vos attentes et vos suggestions (adece.contact@gmail.com). La soirée s'est poursuivie avec un apéritif et le dîner au cours duquel a eu lieu le tirage au sort des saillies d'étalons, moment fort attendu de la part des éleveurs. Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement tous les haras donateurs pour leurs dons. Une tombola a aussi été organisée permettant de gagner 3 saillies d'étalons et de nombreux lots de matériel et d'équipement d'élevage.

ECSSO



//// Le président Jean BIRABEN ainsi que les membres du conseil d'administration sont heureux de vous annoncer, qu'après de multiples annulations, l'Assemblée Générale aura bien lieu sur l'hippodrome de Pau le 4 février 2023.

- » A 14 h élections pour le renouvellement de la moitié des membres du conseil d'administration, 16 h dépouillement des votes.
- » 15 h début de l'Assemblée Générale.
- » 19h30 soirée de gala dans le hall de l'hippodrome de PAU.

Au cours de la soirée les trophées 2021 et 2022 seront remis aux meilleurs chevaux nés et élevés dans le sud-ouest. La soirée sera présentée par Marine COSTABADIE et animée par l'orchestre CHAFAO.

ASAP ASSURANCES

Mortalité chevaux
RC Pro.
Véhicules
Bâtiments
Santé
Prévoyance
Hippodromes

**ASAP ASSURANCES
GENERALI LAVAL**
Yvan de Boisriou & Pierre Lecoq
7, avenue de Lattre de Tassigny
53000 LAVAL - 02 43 53 51 30
lavalcentre@agence.generalif.fr
www.asap-assurances.fr
Orléans 20000205

**UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE
À VOS CÔTÉS**

Secours au contrôle de l'ACVH - 8 place de Budapest, 75126 Paris Cedex 9

//// La soirée de l'élevage de l'ASSELCO s'est déroulée traditionnellement le 10 novembre à guichets fermés, plus de 320 adhérents et sympathisants s'étant déplacés à Segré pour participer à l'événement.

La soirée était précédée de l'Assemblée Générale qui permettait à Pierric Rouxel de faire le point sur l'activité de l'ASSELCO, avant de donner la parole aux différents intervenants et d'ouvrir le débat avec l'ensemble des participants.

Eric Hoyeau, pour Arqana, Emmanuel Viaud, pour Osarus, puis Loïc Malivet, représentant France-Galop et la Fédération des Éleveurs, après un tour d'horizon complet des actualités des ventes et des problématiques actuelles de la filière, ont su répondre sans langue de bois aux nombreuses questions de l'assistance.

Au cours du dîner les éleveurs têtes de liste étaient mis à l'honneur, Charles Barel, la SCEA des Prairies (famille Jeffroy) et la SAS Regnier dans la discipline du plat, tandis que Antonia et Henri Devin, le haras de la Rousselière et Patrick Boiteau faisaient briller les couleurs de l'obstacle. Les éleveurs de gagnants de groupes dans les deux disciplines, en France et à l'étranger, revoyaient avec plaisir les films des exploits de leurs élèves, brillamment commentés tout au long de la soirée par un Stanislas Foucault très en verve.

Après la remise sur scène des chèques « Coup de Pouce ASSELCO-COOLMORE-FRANCE SIRE » aux deux jeunes gagnants de cette édition 2022, qui effectueront dans un an un stage à Coolmore Stud Irlande, la soirée était couronnée par un tirage au sort de saillies toujours très attendu. Une fois encore les étalonniers ont offert aux éleveurs de l'Ouest un plateau d'étalons de très belle qualité, grâce à eux de nombreux chanceux sont repartis riches d'espoirs de faire naître de nouveaux champions !

Ce fut donc une soirée de l'élevage très réussie, et l'équipe de l'Asselco remercie tous les participants pour leur soutien et leur amitié.



Salon du Lion le 14 janvier

L'Asselco, avec les AQPS de l'OUEST et le SEPT (groupement des étalonniers du Trot) donne à présent rendez-vous à tous au Salon des Étalons du Lion d'Angers qui se déroulera comme de coutume sur le site de l'hippodrome le samedi 14 Janvier 2023, pour lequel tout le monde se mobilise. Nous vous espérons nombreux et joyeux pour ce premier grand événement de la nouvelle année.



Photos de la page © Jean-Charles Briens

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 NOVEMBRE 2022



//// L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Européenne des Éleveurs de Pur-Sang (EFTBA) s'est déroulée le 22 novembre dernier dans une des salles du Jockey Club à Newmarket. Antonia Devin, responsable de la commission internationale et de la commission sanitaire de la FEG, y représentait la France. Ce fut notamment l'occasion pour chaque pays participant de communiquer ses statistiques en matière d'élevage et de courses, de revenir sur les discussions de la réunion vétérinaire tenue en amont (voir article du Dr Fortier) et de présenter les comptes et le budget de l'association. Un des sujets majeurs abordés au cours de cette AG a été le bien-être équin. Le Président Joe Hernon a souligné le danger que représentent les enquêtes biaisées, avec des questions dirigées conduisant à un résultat pré-connu. Il est fait part des travaux de la New Equine Ethics and Wellbeing Commission menés par le Dr Natalie Warren, vétérinaire néo-zélandaise. À l'occasion de la 1^{ère} réunion de ce groupe, tenue à Cape Town le 12 novembre 2022, les travaux ont été présentés à la Fédération Équestre Internationale (equinewellbeing.fei.org). Ils montrent notamment, à travers une enquête fermée et orientée, que 67 % du public considère que le cheval n'est pas heureux lors de la pratique d'activités sportives ! Cela est contestable et en réponse le Dr Des Leadon, nouveau vice-Président de l'ITBF (Fédération Internationale des Éleveurs de Pur-Sang), suggère de mettre en œuvre une étude scientifique indépendante, en s'appuyant par exemple sur des chercheurs universitaires. L'EFTBA, quant à elle, propose la « Equine Welfare Initiative » dont le but est de mettre en lumière le haut niveau d'exigence des haras européens (et les moyens mis en œuvre par ceux-ci) en matière de santé et bien-être équin. Cette « Initiative » permettra d'incorporer l'importance de la biodiversité dans l'élevage du pur-sang. Pour cela, l'EFTBA demande à chaque état membre de fournir des pastilles vidéo ou des photographies illustrant ces bonnes pratiques et toute l'attention accordée au bien-être des chevaux.

Ces vidéos, textes et photos collectés et sélectionnés seront ensuite diffusés à travers les réseaux sociaux de l'industrie des courses et de l'élevage à travers le monde. Les films produits par la Fédération des Éleveurs seront sans nul doute utiles !

Enfin, une discussion s'est engagée sur le nombre de courses black type dans les pays membres de l'EFTBA.



The Jockey Club Rooms - EFTBA Autumn Meeting 2022
© Coll. privée



© Cdl

VÉTÉRINAIRE-SANITAIRE

“ Le Veterinary Committee de l'EFTBA (composé de Joe Heron, Des Leadon, James Crowhurst et Guillaume Fortier) s'est réuni le 22 novembre dernier à Newmarket, avant l'Assemblée Générale de l'Association Européenne des Eleveurs. Ce fut l'occasion de faire un point sur certaines pathologies et sujets qui préoccupent nos éleveurs :

- » **La myopathie atypique** serait en légère hausse en Irlande et en Grande Bretagne, les cas chez les pur-sang restant rares. En France Labéo a par exemple enregistré en 2022 une hausse de 15 % des demandes de dosages pour cette maladie, sans toutefois observer des épisodes ou des cas extraordinaires. A ce stade, il est difficile de dire si les perturbations climatiques ont une incidence sur cette pathologie.
- » **La grippe équine** : les obligations vaccinales en vigueur en France inspirent nos voisins. Il a été précisé que la souche de grippe actuelle étant assez stable depuis 3 ans, aucune modification du vaccin n'a été jugée nécessaire par l'organisation mondiale de la santé animale (W.O.A.H). Enfin, la maladie semble poser d'importants problèmes sur les populations non protégées en Irlande, Grande Bretagne, et aux USA.
- » **Le rotavirus** : Les USA ont alerté sur l'émergence d'une nouvelle souche et annoncent l'arrivée d'un nouveau vaccin qui couvre la souche de type B. On peut noter que l'Europe n'enregistre pas, à cette date, d'alerte sur cette souche, et que sur les 150 cas confiés par exemple à Labéo chaque année aucun type B n'a été trouvé.
- » **Les thermopuces** : développées par Weatherbys, elles devraient concourir à la biosécurité en donnant l'identification du cheval porteur de la puce, son statut, sa température...

- » **High Health Breeding Status** : un accord bipartite France-Irlande doit être mis en place (l'accord tripartite étant devenu caduque avec le Brexit). En matière de surveillance sanitaire, notons que l'Irlande fait des déclarations trimestrielles au RESPE.
- » Lors de l'AG, **le Bien-être équin** est resté un sujet d'actualité et le Président de l'EFTBA Joe Heron a alerté sur les enquêtes à réponses fermées et orientées menées par certains groupes. Il invite à une grande vigilance pour conserver l'avantage et le leadership de la filière sur les thématiques du bien-être.

Dr Guillaume FORTIER

International Codes of Practice

En quelques mots :

- » **Il est révisé tous les ans** lors d'une réunion du Comité où siègent des représentants : du HBLB (Horses Betting Levy Board), du TBA (Fédération des Eleveurs britanniques), de la Newmarket Stud Farmers Association, du Ministère de l'Agriculture britannique, de la BEVA (British Equine Veterinary Association) et des vétérinaires conseils des Fédérations de pur-sang de 4 pays, France, Irlande, Italie et Allemagne.
- » **Les révisions 2023** portent sur les contrôles post mérite (retrouver un statut indemne pour la jument ou l'étalon), la gourme, et des informations sur les vaccins et protocoles de vaccination.
- » **Il dispose d'un site** : <https://codes.hblb.org.uk> régulièrement mis à jour, alors n'hésitez pas à le consulter !

PROTOCOLES VACCINAUX GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE

Sous réserve de publication dans le règlement du Stud Book 2023, le protocole vaccinal contre la grippe et la rhinopneumonie à l'élevage sera identique au protocole courses, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

	PRIMO VACCINATION	1 ^{er} RAPPEL	RAPPELS ULTERIEURS
	J 0	J 21 ∴ J 60	J 120 ∴ J 150 ∴ J 180
PROTOCOLE ELEVAGE ET COURSES FRANCE GALOP	1 ^{ère} injection	2 ^{ème} injection	Rappel
			Grippe et Rhinopneumonie : 6 mois (inférieur à 182 jours)

Attention : pour les foals la primo-vaccination (2 injections) doit être débutée dès l'âge de 6 mois et avant la fin de l'année de naissance du poulain (Voir article 135 du Code des Courses au Galop).

Article 86 du Code des Courses au Galop : rappel des règles à respecter pour que vos produits bénéficient des primes.

//// L'article 86 impose plusieurs règles, que ce soit pour la jument (voir article page suivante sur l'inscription des juments au Stud-Book) ou le produit, qui permettent à ce dernier, si elles sont respectées, de bénéficier des primes à l'éleveur et au propriétaire. Il faut retenir que :

» Chevaux considérés comme nés et élevés en France.

Sont considérés comme nés et élevés en France, les chevaux qui y sont nés et qui n'en sont pas sortis avant le 1^{er} juin de l'année qui suit celle de leur naissance, sauf exportation temporaire d'une durée inférieure à un mois.

» Chevaux assimilés aux chevaux nés et élevés en France. Il existe 2 catégories de chevaux assimilés :

A. Ceux qui, nés en France, accompagnent leur mère allant à la saillie à l'étranger, à condition :

1. que les formalités de déclaration et d'identification du poulain aient été effectuées avant la sortie de France,
2. que les formalités d'exportation temporaire de la jument aient été réalisées avant le départ de la jument ou au plus tard dans les trente jours suivant son départ,
3. que la jument et le poulain soit revenus sur le sol Français avant le 15 juillet de l'année de la naissance du poulain, sauf cas de force majeure notifié avant cette même date aux Commissaires de France Galop (**la demande de dérogation doit impérativement être adressée aux Commissaires avant la date du 15 juillet**),
4. que le poulain soit ensuite élevé en France et n'en ressorte pas avant le 1^{er} juin de l'année qui suit celle de sa naissance, sauf exportation temporaire d'une durée inférieure à un mois,
5. que les justificatifs de transport correspondants de la poulinière et de son poulain (prouvant que les dates limites de départ et de retour ont bien été respectées) ainsi qu'une attestation d'hébergement du ou des haras ayant élevé le poulain aient été transmis, au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit celle de leur naissance.

B. Ceux qui sont nés pendant la sortie temporaire de la poulinière à l'étranger, le départ de la poulinière ne pouvant toutefois pas avoir lieu avant le 15 décembre de l'année précédant la naissance du poulain concerné, à condition :

1. que les formalités d'exportation temporaire de la jument aient été réalisées avant le départ de la jument ou au plus tard dans les trente jours suivant son départ,
2. que la jument et son poulain aient été importés en France avant le 15 juillet de l'année de la naissance du poulain, sauf cas de force majeure notifié avant cette même date aux Commissaires de France Galop,
3. que le poulain soit ensuite élevé en France et n'en ressorte pas avant le 1^{er} juin de l'année qui suit celle de sa naissance, sauf exportation temporaire d'une durée inférieure à un mois,
4. que la jument et le poulain fassent l'objet des formalités d'importation pour les chevaux nés hors de France (dépôt des documents d'identification et d'importation à France Galop dans les 30 jours suivant leur arrivée),
5. que les justificatifs de transport correspondants de la poulinière et de son poulain (prouvant que les dates limites de départ et de retour ont bien été respectées) ainsi qu'une attestation d'hébergement du ou des haras ayant élevé le poulain aient été transmis, au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit celle de leur naissance.

Objectifs de la notion d'assimilation

Les objectifs qui avaient été évoqués lors de la création de la notion d'assimilé étaient notamment les suivants :

- » favoriser l'amélioration génétique du cheptel français en permettant aux éleveurs qui font l'effort d'envoyer leurs juments à la saillie à l'étranger de bénéficier des primes pour les poulains de ces juments qui ne remplissent pas les conditions pour être considérés comme « nés et élevés ».
- » inciter les éleveurs étrangers à mettre leurs juments en pension dans des haras français le plus longtemps possible dans une année, pour que leurs produits bénéficient des primes.



© CdL



Pensez à inscrire vos juments au Stud-Book Français avant la saillie !

L'article 86 du Code des Courses au Galop relatif à la qualification dans les courses réservées aux chevaux nés et élevés en France prévoit notamment que la poulinière doit avoir fait l'objet des formalités d'identification prévues aux articles 68, 69 et 70 et être inscrite au Studbook français avant la saillie ou l'exportation temporaire pour aller à la saillie à l'étranger.

Il y a lieu de préciser que ces conditions ne sont pas applicables aux poulinières qui ont été achetées pleines à l'étranger ou en provenance de l'étranger notamment à l'occasion d'une vente publique ; leur produit pouvant être qualifié dans les courses réservées aux chevaux nés et élevés en France sous réserve de respecter toutes les autres conditions de l'article 86 du Code des Courses au Galop.

En revanche, ces conditions préalables deviennent applicables aux dites poulinières visées ci-dessus avant toute nouvelle saillie en France ou toute exportation temporaire pour aller à la saillie à l'étranger.

Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter le service contrôle de France Galop au 01 49 10 20 13 ou schapman@france-galop.com

En outre, pensez à vérifier que vos juments sont bien inscrites au Studbook français avant de les faire saillir, notamment pour celles sortant de l'entraînement et qui seraient nées à l'étranger.

Ne pas oublier également que la jument ne peut pas séjourner hors de France plus de 180 jours au cours de l'année de naissance du produit concerné, sauf circonstances exceptionnelles admises par les Commissaires de France Galop.

LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP

VOUS SOUHAITE UNE

Heureuse année 2023 !

#weedfrance @fedeleveursfrancais #franceandcove

Gala de l'Élevage 2022

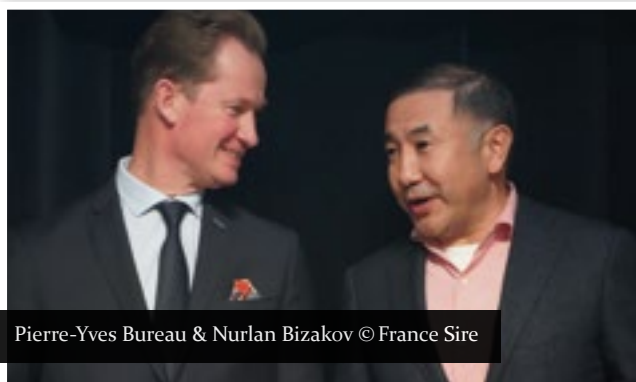
//// C'est aux Franciscaines de Deauville que s'est tenu le Gala de l'Élevage 2022, la veille des ventes d'élevage. Une belle assistance s'est réunie pour célébrer nos éleveurs et leurs nombreux succès !



Alette Forien, Haras de Montaigu, récompensée par Pierre Tribon pour la 1ère place de MARTALINE au palmarès des étalons d'obstacle 2022 © France Sire



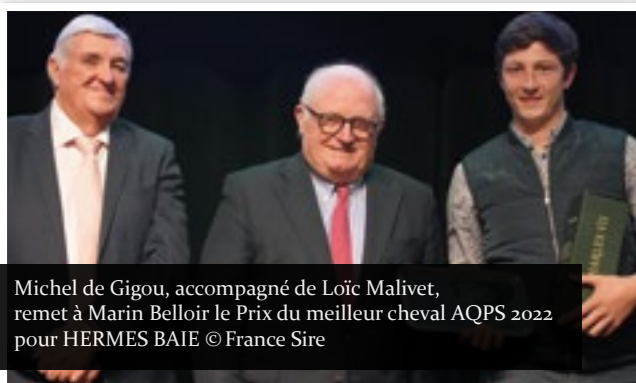
© France Sire



Pierre-Yves Bureau & Nurlan Bizakov © France Sire



Joe Hernon, Président de l'EFTBA, remet le Prix du meilleur éleveur 2022 en plat à Pierre-Yves Bureau, représentant Wertheimer et Frère © France Sire



Michel de Gigou, accompagné de Loïc Malivet, remet à Marin Belloir le Prix du meilleur cheval AQPS 2022 pour HERMES BAIE © France Sire



Patrick Davezac remet le Prix du meilleur élevage d'anglo-arabes à Jacques Cruzillac © France Sire



SIYOUNI sacré meilleur étalon de plat 2022, le Député Freddy Sertin a récompensé les Haras de Son Altesse l'Aga Khan, représentés par Nemone Routh © France Sire



Discours de Bertrand Belinguier en hommage à Alec Head © France Sire



LES PREMIERS PAS (1^{ère} VICTOIRE EN COURSE BLACK TYPE EN 2022)

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Nathalie Viel	ROSE SECRETE	Prix Vatelys L. à Compiègne
Anne-Sophie Bernier	ECLAIR SURF	Agetur UK Ltd Classic Handicap Chase Gr.3 à Warwick (GB)
Céline Gualde	CAPTAIN SPEAKING	Prix Saint-Sauveur L. à Auteuil
Ecurie d'Ossau	L'EAU DU SUD	Prix Virelan L. à Auteuil
Ecurie Haras de Saint-Vincent	FANG	Qatar Prix du Pin Gr.3 à ParisLongchamp
Ecurie Jaeckin	FOLLY FOOT	Prix Prédicateur L. à Auteuil
Gilbert Conesa	KING ELVIS	Prix Beugnot L. à Auteuil
Haras de La Barelière	AD MERAJJ	Premio pieto Bessoro L. San Siro (IT)
Alain Darroux	PALUS ARGENTEUS	Prix Right Royal L. à Chantilly
Haras de Saint-Julien	MASTER GATSBY	Prix Gérald de Geoffre (Prix de Lutèce) Gr.3 à ParisLongchamp
Sarah Brel	VALE OF TOF	Premio Criterium d'inverno Gr.2 à Pise (IT)
Ecurie Prévost Baratte	MACHINOS	Criterium di Primavera, Gr.1 à Merano (IT)
Hervé Dardenne	NADETTE	Prix Finlande L. à ParisLongchamp
Louis et Pascale Lafitte et Hervé Barus	AUCUNRISQUE	Sky Bet Dovecote Novices' Hurdle Gr.2 à Kempton (GB)
Marc Dumont et Danielle Arnaudet	HAYEJOHN	Prix des Jouvenceaux et des Jouvencelles L. à Vichy
Marie-Caroline Coyne	HO LA LA FOREZ	Prix de la Muette L. à Auteuil
Moïse Bricault	AVEL DE KERBARH	Prix Lutteur III L. à Auteuil
Anthony Hubert	SHENKO MAGIC	Grande Course de Haies de Clairefontaine L. à Clairefontaine
Nicolas Ferrand	ALLEGORIE DE VASSY	Betvictor Solerina Mares Novice Hurdle Gr.3 à Fairyhouse (IRE)
Ecurie Euroling	ZAGREY	166 ^e Derby du Midi L à Bordeaux et Grand Prix du Nord L. à Chantilly
Philippe Thiriet	IMPRESSIVE MACHIN	Prix Guillaume de Pracomptal L. et Prix Santo Pietro L. à Auteuil
EARL du Haras d'Auteuil	LE MANS	Grande Course de Haies de Cagnes L. à Cagnes-Sur-Mer



LES GAGNANTS DE GR.1 EN OBSTACLE EN 2022

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Mme Henri Devin	A PLUS TARD	Boodles Cheltenham Gold Cup Chase à Cheltenham (GB)
Comte Michel de Gigou	FAKIR D'OUDAIRIES	Betfait Ascot Chase à Ascot et Marsh Chase à Aintree (GB)
Bertrand Compignie	GREANETEEN	Tingle Creek Chase et Celebration Chase à Sandown (GB)
François-Xavier Lefeuvre	EPATANTE	Ladbroke's Christmas Hurdle à Kempton (GB) et Aintree Hurdle à Aintree (GB)
Philippe Decouz	VAUBAN	Spring Juvenile Hurdle à Leopardstown (IRE), JCB Triumphe Hurdle à Cheltenham (GB) et Champion Four Year Old Hurdle à Punchestown (IRE)
Eric Leffray	ALLAHO	John Durkan Memorial à Punchestown (IRE), Rayan Air Chase à Cheltenham (GB), Ladbroke's Punchestown Gold Cup à Punchestown (IRE)
Haras de Saint-Voir	IL EST FRANCAIS	Prix Renaud du Vivier-Grande Course de Haies des 4 ans à Auteuil
SCEA des Bissons,	THELEME	Grand Prix d'Automne à Auteuil
André-Jean Belloir	HERMES BAIE	Grande Course de Haies d'Auteuil
Thierry Cyrès	FIGUERO	Prix La Haye Jouselin à Auteuil
Michel Guiot et Bernard Stoffel	BRAVEMANSGAME	Ladbroke's Kauto Star Novices' Chase à Kempton (GB)
Mme Philippe Morruzzi,	BLUE LORD	Patrick Ward & Co Solicitors Irish Arkle Novice Chase à Leopardstown (IRE) et Novice Chase à Punchestown (IRE)
Sébastien Berger	GINTO	Lawlors' of Naas Novice Hurdle à Naas (IRE)
Ecurie Sagara	MAURICIUS et ROYALE MARGAUX	Premio Gran Corsa Siepi Nazionale à Pise (IT) Corsa Siepi dei 4 anni - Red Moon Sparkle à Merano (IT)
André-Marcel Pommerai	GENTLEMAN DE MEE	Maghull Novices' Chase à Aintree (GB)
Jean-Marc Lucas et le Haras du Berlais	SIRE DU BERLAIS, ALTESSE DU BERLAIS ET HAWAÏ DU BERLAIS	Liverpool Hurdle à Aintree (GB) - Prix Ferdinand Dufaure - Prix Alain du Breil - Course de Haies de Printemps des 4 ans à Auteuil
Lotfi Kholi	JONBON	Top Novices' Hurdle à Aintree (GB)
André Hébert	CAPODANNO	Champion Novice Chase à Punchestown (IRE)
Rémi Boucret ABS	GELINO BELLO	Sefton Novices' Hurdle à Aintree (GB)



Le Podium des Gagnants G.1 en Plat-Prix remis par Loïc Malivet, Mathieu Daguzan Garros et le Député Freddy Sertin (au centre) © France Sire

LES GAGNANTS DE GR.1 EN PLAT EN 2022

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Ecurie des Monceaux	MANGOUSTINE	Emirates Poule d'essai des Pouliches à ParisLongchamp
Les Haras de Son Altesse l'Aga Khan	VADENI et TAHIYRA	Qatar Prix du Jockey Club à Chantilly, les Coral Eclipse Stakes à Sandown (IRE) et Moyglare Stud Stakes au Curragh (IRE)
Jean-Charles Haimet	TRIBHUVAN	Resorts World Casino Manhattan Stakes à Belmont Park (USA)
Ecurie Normandie Pur Sang	TOSCANA BELLE	Henkel-Preis Der Diana à Dusseldorf (GER)
Wertheimer & Frère	ADHAMO	United Nations Stakes à Monmouth park (USA)
Nurlan Bizakov	BELBEK	Qatar Prix Jean-Luc Lagardère à ParisLongchamp
Benoît Chalmel, Haras d'Étreham, Meridian International	AL RIFFA	Goofs Vincent O'Brien National Stakes au Curragh (IRE)
Jan Krauze	ROUGIR	E.P. Taylor Stakes à Woodbine (CAN)
Jean-Pierre Joyaux et Marie Louise Van Dedem	IRESINE	Prix Royal Oak à ParisLongchamp
Haras de Saint Pair	PEARLS GALORE	Coolmore America Justify Matron Stakes à Leopardstown (IRE)
Ecurie Skymarc Farm	DUBAI MILE	Criterium de Saint-Cloud à Saint-Cloud

LES TÊTES DE LISTE (le 1^{er} parmi nos adhérents)

ÉTALON TÊTE DE LISTE EN PLAT : SIYOU NI

ÉTALON TÊTE DE LISTE EN OBSTACLE : MARTALINE

ÉTALON TÊTE DE LISTE PÈRES DE 2 ANS : SHALAA

TÊTE DE LISTE ÉLEVEURS PLAT : WERTHEIMER & FRÈRE

TÊTE DE LISTE ÉLEVEURS OBSTACLE : *Les deux premiers au classement à la date du Gala, Le Haras de Saint-Voir et Thierry Cyprès, étant très proches, il a été jugé opportun d'attendre la fin de la saison 2022 avant de remettre le prix à l'éleveur tête de liste 2022 en obstacle.*

CHAMPIONS AQPS, AA ET PSA

MEILLEUR AQPS 2022 : HERMES BAIE, ÉLEVÉ PAR ANDRÉ-JEAN BELLOIR

MEILLEUR ÉLEVAGE ANGLO-ARABE 2022 : LE HARAS DE LA PETITE BRUNIE (JACQUES CROUZILLAC)

MEILLEUR PUR-SANG ARABE 2022 : LADY PRINCESS, ÉLEVÉE PAR L'EARL DU CHAMP GIGNOUX ET ELODIE BELLAUD.



Benoît Jeffroy, haras de Bouquetot, reçoit pour SHALAA le prix du meilleur étalon père de 2 ans en 2022 © France Sire

FRANCE GALOP

Point sur les dernières annonces budgétaires

BUDGET ET ALLOCATIONS 2023

Malgré un contexte économique offrant une visibilité réduite sur l'année à venir, les membres du Conseil d'administration de France Galop, réunis le 12 décembre dernier, ont réaffirmé leur volonté de soutenir les propriétaires et les professionnels en approuvant une augmentation de l'enveloppe des encouragements de +10 millions représentant une hausse de +3,7 % par rapport à 2022 (et +16,6 % vs. 2021). Ainsi, le montant total des allocations et primes distribuées en 2023 est attendu à 289 M€, un niveau jamais atteint.



© CdL

En obstacle :

- » La prime propriétaire de 10 % introduite en 2022 sera réintégrée dans les nominaux qui progresseront ainsi de 10 %,
- » Les dotations totales augmenteront dans toutes les catégories de courses premium (total 2,3 M€) : les hausses seront différenciées avec un soutien plus appuyé pour le programme régional (C3 et handicaps en particulier),
- » Les allocations des courses non reconduites au calendrier 2023 (1,5 M€ d'allocations) serviront à revaloriser les courses PMH (pour 900.000 €) et à étendre le versement de 7 allocations à l'ensemble du programme premium (600.000 €).

En plat :

- » L'enveloppe allouée aux handicaps (premium et PMH) progressera de +3,3 M€ : revalorisation de la dotation totale de + 2000 € pour les courses à handicap et de + 3000 € pour les courses support d'évènement (1^{ère} épreuve),
- » Les inédits et les maidens de 2 ans passeront à 30.000 € à Paris (+ 3.000 €) et 23.000 € (+ 5.000 €) en régions (pôles nationaux et régionaux),
- » En régions (pôles nationaux et régionaux), la dotation totale des inédits de 3 ans augmentera à 21.000 € (+ 5.000 €) et celle des maidens de 3 ans également (21.000 €, soit + 2.000 € pour les courses disputées jusqu'au 30 juin),
- » Vingt courses d'inédits de très bon niveau (ex : Prix de Lisieux) seront fortement événementialisées via une allocation qui passera à 50.000 €. Deux courses régionales disputées à Bordeaux sont également concernées et verront leur allocation augmenter à 34.000 €,

Au global, ces mesures représentent une enveloppe de prix de courses de 5,3 M€. Les allocations des courses de plat non reconduites au calendrier en 2023 financeront les augmentations pratiquées en régions (handicaps et courses de jeunes chevaux).

Enfin, le Conseil d'administration a décidé de proroger d'une année l'augmentation de la prime propriétaire de 10 points mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022. Les taux de prime propriétaire en vigueur en 2023 sont donc maintenus à 80 % pour les chevaux âgés de 2 et 3 ans, 55 % pour les 4 et 5 ans et 45 % pour les 6 ans et plus (chevaux nés et élevés en France et assimilés). Longtemps possible dans une année, pour que leurs produits bénéficient des primes.

Mouvements vers et depuis un pays tiers de l'union européenne : tout savoir sur la déclaration de valeur en douane

//// Comme nous l'avons expliqué lors du BREXIT, le carnet ATA réduit à minima les formalités douanières et suspend le paiement des droits et des taxes exigibles à l'entrée de chaque pays de destination ou de transit.

Cette solution est notamment utilisée par les transporteurs pour les juments basées en France et envoyées à la saillie en Angleterre.

Récemment, des problématiques nous ont été remontées s'agissant de contrôles effectués par le service des douanes sur la valeur déclarée des juments (et de leurs poulains nés à l'étranger le cas échéant).

A quoi correspond cette valeur : la somme doit correspondre à la valeur commerciale hors taxes exprimée en euros, arrondie à l'euro inférieur ou supérieur (jamais de centimes) (source : Le Carnet ATA, caractéristiques – mode d'emploi, CCI Paris Ile-de-France International-2021)

Lorsque la jument vient d'être achetée en vente publique ou privée, le calcul de la valeur commerciale est facile, celle-ci correspond au prix de vente.

Dans les autres cas, le calcul de la valeur peut-être plus complexe.

Une note de 24 pages de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, datée du 14 janvier 2020, détaille les différentes méthodes de calcul de la valeur en douane (certaines ne sont évidemment pas applicables pour les équidés). Cette note et d'autres informations utiles sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.douane.gouv.fr/dossier/valeur-en-douane>

Compte tenu de la complexité du sujet, il est recommandé aux éleveurs de s'appuyer sur les transporteurs qui sont habitués à gérer ce type de démarche.

S'agissant du cas particulier d'un poulain né en Angleterre pendant la sortie provisoire du territoire de sa mère et qui serait importé en France lors du retour de celle-ci, il nous a été indiqué que les Douanes se basent, pour vérifier la valeur du poulain, sur le prix de la saillie de l'étalon auquel sont ajoutés les frais annexes (assurance, transport, pension dans le haras d'accueil,...).

Compte tenu des contrôles effectués et des amendes pouvant être infligées, il est recommandé de ne surtout pas tenter de sous-estimer la valeur déclarée en douane et de s'appuyer sur des éléments factuels prouvant le bien-fondé de la méthode de calcul.

► RÉDUISEZ LE RISQUE D'APPARITION DE TROUBLES OSTÉO-ARTICULAIRES



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une composition très variée de matières premières non OGM, rigoureusement sélectionnées et issues à 95% de l'agriculture française pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un équilibre nutritionnel optimal en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM



Intègrent du
BAMBUSA A

► Apport élevé en silicium organique



FOALY & CROISSANCE



Nouveaux étalons 2023



Liste des nouveaux étalons effectuant leur première saison de monte en France en 2023





Photos des nouveaux étalons
© droits réservés

ROUTE DES ETALONS



Save the date !

SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 JANVIER 2023

*Tracez votre route, franchissez les portes des haras
et admirez les étalons !*

Liste des haras participants et horaires d'ouverture bientôt disponibles sur :
www.laroutedesetalons.com

#RDE23

#vivelevagefrancais

www.etalons-galop.com - www.federationdeseleveursdugalop.fr

#breedinfrance

#raceandcare

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 29/09/2022 AU 16/12/2022

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Dr. Mohammad AL NAJAFI	AL GHADEER	Qatar Arabian Trophy des Poulains (PSA)	1	FR
EARL du CHAMP GIGNOUX	LADY PRINCESS	Qatar Arabian Wolrd Cup (PSA)	1	FR
Pierre JOYAUX & Baronne Marie-Louise VAN DEDEM	IRELINE	Prix Royal Oak	1	FR
Renée-Laure KOCH	NOUR AL MAURY	Qatar Arabian Trophy des Pouliches (PSA)	1	FR
Jan KRAUZE	ROUGIR	E.P. Taylor Stakes	1	CA
SHADWELL France	MOSHRIF	French Arabian Breeders' Challenge Classic HH Sheikh ZBS Al Nahyan (PSA)	1	FR
SKYMARC Farm	DUBAI MILE	Criterium de Saint-Cloud	1	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	EREVANN	Qatar Prix Daniel Wildenstein	2	FR
Didier BLOT	TRUESHAN	QIPCO British Champions Long Distance Cup	2	UK
Guy PARIENTE Holding	SISFAHAN	Gran Premio Jockey Club - SIRE Trofeo Pio Bruni	2	IT
Marie-Christine RESTES	KERLESS DEL ROC	Madjani Stakes (PSA)	2	EAU
AZIENDA Agricola Francesca	AGIATO	Premio Umbra - Trofeo Morpheus	3	IT
Christian CEALY	JIULIETTA GHIA	Prix Yves d'Armaillé (AQPS)	3	FR
Jean-Claude DI FRANCESCO	RYSK TOUT	Grand Prix de sa Majesté le Roi Mohammed VI (PSA)	3	MA
EARL Haras de GRANDCAMP	CCEUR DE PIERRE	Prix de Seine-et-Oise	3	FR
SA HASEG	JARIF	Premio Milano Jockey Club (PSA)	3	IT
Catherine de ROBERT-LABARTHE & Stéphane DUBOIS	DJARABB DES FORGES	Grand Prix de la S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan (PSA)	3	MA
Succ. Jean-Marc SAPHORES	NADIA DU LOUP	Prix Nevada II (PSA)	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 29/09/2022 AU 16/12/2022

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA des BISSONS	THELEME	Prix Serge Landon - Grand Prix d'Automne	1	FR
Thierry CYPRES	FIGUERO	Prix la Haye Jouselin	1	FR
Haras du HOGUENET	TEAHUPOO	Bar One Racing Hatton's Grace Hurdle	1	IRE
Lotfi KOHLI	JONBON	Close Brothers Henry VIII Novices' Chase	1	UK
Haras de SAINT-VOIR	IL EST FRANCAIS	Prix Renaud du Vivier	1	FR
Succ. Magalen BRYANT	JUNTOS GANAMOS	Prix Congress	2	FR
Bertrand COMPAGNIE	GREANETEEN	Haldon Gold Cup	2	UK
Jean CONTOU-CARRERE & Yves BROCA	PIC D'ORHY	Fitzdares Peterborough Chase	2	UK
Michel GUIOT & Bernard STOFFEL	BRAVEMANSGAME	Charlie Hall Chase	2	UK
Mme Philippe MORRUZZI	BLUE LORD	Clonmel Oil Chase	2	IRE
Haras de SAINT-VOIR	HENRI LE FARCEUR	Prix Léon Olry-Roederer	2	FR
Christophe TOULORGE	GOSHEN	Coral Hurdle	2	UK
Haras du BERLAIS	ANGELA DU BERLAIS	Prix Magné	3	FR
Haras du BERLAIS	HAWAI DU BERLAIS	Prix de Maisons-Laffitte	3	FR
SCEA des BISSONS	THELEME	Prix Carmarthen	3	FR
Thierry CYPRES	FIGUERO	Prix Héros XII	3	FR
Thierry CYPRES	JUDGELAND	Prix de l'Avenir	3	FR
Ian KELLITT	LOSSIEMOUTH	Bar One Racing Price Boost Juvenile Hurdle	3	IRE
Haras de SAINT-VOIR	IL EST FRANCAIS	Prix Pierre de Lassus	3	FR
Haras de SAINT-VOIR & Jacques DÉTRÉ	GAI LURON	Prix Montgomery	3	FR

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2022 au 19/12/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	FRANKEL	67	37	50	101	6 259 975	93 432
2	SIYOUNI	142	62	96	317	2 958 100	20 831
3	LOPE DE VEGA	81	39	57	217	2 772 300	34 225
4	CHURCHILL	25	13	25	51	2 713 275	108 531
5	DUBAWI	61	27	41	112	2 223 033	36 443
6	DABIRSIM	161	60	89	434	1 999 460	12 419
7	KENDARGENT	103	54	74	278	1 709 340	16 595
8	ANODIN	112	56	79	337	1 624 970	14 508
9	LE HAVRE	117	52	77	228	1 554 055	13 282
10	DARK ANGEL	64	30	38	167	1 545 790	24 152
11	ZARAK	59	35	49	137	1 523 600	25 823
12	SHALAA	111	44	64	267	1 444 050	13 009
13	WOOTTON BASSETT	112	42	54	232	1 415 430	12 637
14	INTELLO	69	33	60	165	1 404 405	20 353
15	CHARM SPIRIT	88	38	65	297	1 291 540	14 676
16	SEA THE STARS	51	22	32	92	1 263 715	24 778
17	KODIAC	43	21	34	99	1 260 315	29 309
18	PEDRO THE GREAT	96	45	66	254	1 243 465	12 952
19	TORONADO	78	38	57	241	1 192 820	15 292
20	OLYMPIC GLORY	102	33	43	194	1 119 520	10 975
21	ADLERFLUG	34	19	25	62	1 091 050	32 089
22	KINGMAN	49	28	39	73	1 031 170	21 044
23	ELUSIVE CITY	75	31	46	225	982 805	13 104
24	GOKEN	51	28	43	165	949 105	18 609
25	MYBOYCHARLIE	84	25	35	230	938 030	11 167

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2022 au 19/12/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	142	62	96	317	2 958 100	20 831
2	DABIRSIM	161	60	89	434	1 999 460	12 419
3	KENDARGENT	103	54	74	278	1 709 340	16 595
4	ANODIN	112	56	79	337	1 624 970	14 508
5	LE HAVRE	117	52	77	228	1 554 055	13 282
6	ZARAK	59	35	49	137	1 523 600	25 823
7	SHALAA	111	44	64	267	1 444 050	13 009
8	WOOTTON BASSETT	112	42	54	232	1 415 430	12 637
9	INTELLO	69	33	60	165	1 404 405	20 353
10	CHARM SPIRIT	88	38	65	297	1 291 540	14 676
11	PEDRO THE GREAT	96	45	66	254	1 243 465	12 952
12	TORONADO	78	38	57	241	1 192 820	15 292
13	OLYMPIC GLORY	102	33	43	194	1 119 520	10 975
14	ELUSIVE CITY	75	31	46	225	982 805	13 104
15	GOKEN	51	28	43	165	949 105	18 609
16	MYBOYCHARLIE	84	25	35	230	938 030	11 167
17	DREAM AHEAD	99	34	45	213	929 755	9 391
18	ALMANZOR	68	21	29	152	921 620	13 553
19	RAJSAMAN	90	36	51	242	898 455	9 982
20	AL WUKAIR	74	24	35	172	862 970	11 661
21	MANDURO	42	18	28	108	854 005	20 333
22	RECORDER	92	30	35	229	848 070	9 218
23	RELIABLE MAN	60	26	31	175	761 655	12 694
24	GALIWAY	63	22	29	127	749 510	11 896
25	BIRCHWOOD	71	22	33	198	729 000	10 267

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2022 au 19/12/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SHALAA	45	15	19	93	452 715	10 060
2	PEDRO THE GREAT	29	15	18	68	419 630	14 470
3	AL WUKAIR	39	9	13	63	304 255	7 801
4	WOOTTON BASSETT	28	7	11	36	298 660	10 666
5	ALMANZOR	21	6	9	31	263 710	12 557
6	DABIRSIM	26	8	10	54	261 150	10 044
7	GOKEN	9	6	9	23	211 520	23 502
8	BIRCHWOOD	34	7	9	63	205 325	6 038
9	GALIWAY	23	7	9	23	203 960	8 867
10	JOHNNY BARNES	13	5	8	42	203 405	15 646
11	SIYOUNI	28	6	7	30	188 280	6 724
12	RECOLETOS	21	5	8	38	184 425	8 782
13	ANODIN	28	10	10	31	178 190	6 363
14	KENDARGENT	11	6	9	19	176 355	16 032
15	SEABHAC	21	6	6	28	169 220	8 058
16	SEAHENGE	25	7	8	46	156 985	6 279
17	ZELZAL	17	6	7	29	150 940	8 878
18	RECORDER	16	4	5	39	146 935	9 183
19	LE HAVRE	22	5	7	16	140 915	6 405
20	TORONADO	11	5	8	8	124 880	11 352
21	ZARAK	21	5	6	16	124 010	5 905
22	THE GREY GATSBY	15	5	6	17	120 750	8 050
23	BORN TO SEA	25	3	4	54	119 030	4 761
24	ELUSIVE CITY	11	2	4	17	108 710	9 882
25	CHARM SPIRIT	11	2	2	29	105 770	9 615

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2022 au 19/12/2022						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	118	613	96	326	440 677
2	S.A. AGA KHAN	105	465	89	223	412 879
3	GUY PARIENTE HOLDING	71	428	58	167	274 404
4	AL SHAQAB RACING	93	386	50	166	258 789
5	JEAN-CLAUDE SEROUL	69	527	54	247	195 505
6	HARAS DE LA PERELLE	47	272	42	134	180 403
7	FRANKLIN FINANCE S.A.	73	446	58	175	178 881
8	ALAIN CHOPARD	90	678	47	269	155 821
9	ECURIE NORMANDIE PUR SANG	52	310	29	136	118 955
10	APPAPAYS RACING CLUB	25	227	29	100	107 978
11	M.BOUTIN (S)	33	329	29	113	106 294
12	ECURIE DES MONCEAUX	66	319	38	148	106 067
13	ECURIE SKYMARF FARM	57	294	46	139	104 497
14	HARAS D'HASPEL	40	250	28	103	104 107
15	GESTUT ZUR KUSTE AG	35	219	27	105	95 721
16	ECURIE HARAS DU CADRAN	63	408	38	183	95 191
17	SCEA DU HARAS DE VICTOT	31	200	27	75	91 814
18	HARAS DE GRANDCAMP EARL	25	160	20	71	90 634
19	RASHIT SHAYKHUTDINOV	36	158	25	77	86 378
20	ELEVAGE HARAS DE BOURGEOUVILLE	37	205	16	97	83 859
21	AL SHAHANIA STUD	51	161	23	76	82 528
22	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	39	215	21	87	75 206
23	SARL JEDBURGH STUD	67	447	33	181	75 116
24	HARAS DE SAINT JULIEN	29	199	16	93	73 338
25	ECURIE PEREGRINE SAS	20	102	14	50	72 276

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2022 au 19/12/2022

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	77	309	48	170	248 679
2	THIERRY CYPRES	55	190	37	101	229 712
3	MME HENRI DEVIN	49	164	23	90	191 194
4	HARAS DU BERLAIS	22	92	19	56	168 919
5	SCEA HAMEL STUD	30	99	17	53	161 839
6	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	33	173	24	100	117 809
7	MME FLORENCE LORMAND	2	6	4	1	89 012
8	ANDRE-JEAN BELLOIR	13	46	6	30	86 748
9	MME MARIE-LAURE BESNOUIN	16	61	10	34	84 169
10	JEAN-MARIE BARADEAU	11	52	15	26	82 761
11	MME LAURENCE GAGNEUX	14	75	8	40	72 942
12	JACQUES CYPRES	38	114	19	60	70 858
13	SARL CARION E.M.M.	10	32	8	14	69 281
14	SCEA BISSONS	2	12	4	7	67 382
15	MME BENOIT GABEUR	17	61	12	34	66 996
16	MME BERNARD LE GENTIL	20	76	24	43	63 052
17	GUY CHEREL	19	61	8	40	58 174
18	SUC MAGALEN BRYANT	17	51	6	23	55 300
19	GILDAS VAILLANT	11	54	7	26	55 169
20	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	26	89	6	51	54 510
21	PATRICK JOUBERT	20	87	12	54	52 898
22	JEAN-LUC HENRY	24	86	11	42	45 535
23	ECURIE SAGARA	9	27	4	14	44 891
24	FRANCOIS-MARIE COTTIN	27	146	12	76	44 831
25	MME MARC BOUDOT	17	78	10	45	43 415

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2022 au 19/12/2022

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	121	38	61	262	2 941 590	24 310
2	SAINT DES SAINTS	104	41	58	185	2 053 865	19 748
3	KAPGARDE	129	42	56	286	2 004 505	15 538
4	BALKO	89	38	53	165	1 669 095	18 753
5	NO RISK AT ALL	84	27	45	170	1 666 745	19 842
6	GREAT PRETENDER	81	32	42	155	1 486 335	18 349
7	MASKED MARVEL	58	23	32	124	1 477 175	25 468
8	DOCTOR DINO	95	33	47	162	1 473 545	15 511
9	COKORIKO	91	32	39	164	1 277 200	14 035
10	BATHYRHON	64	23	43	118	1 034 610	16 165
11	NETWORK	45	21	33	115	968 880	21 530
12	COASTAL PATH	63	15	21	109	955 185	15 161
13	SPANISH MOON	52	15	20	127	890 725	17 129
14	KARAKTAR	45	15	25	89	856 805	19 040
15	CRILLON	31	12	18	61	818 515	26 403
16	CHOEUR DU NORD	52	19	24	119	810 805	15 592
17	SADDLER MAKER	28	10	13	74	789 615	28 200
18	LORD DU SUD	33	12	18	81	737 320	22 343
19	POLIGLOTE	24	9	16	48	704 695	29 362
20	DIAMOND BOY	36	10	15	61	658 170	18 282
21	JOSHUA TREE	55	16	18	140	628 285	11 423
22	JEU ST ELOI	48	18	25	92	616 760	12 849
23	MONTMARTRE	55	12	14	100	572 335	10 406
24	MARESCA SORRENTO	43	14	22	100	563 515	13 105
25	TURGEON	34	8	13	80	563 020	16 559



WWW.ETALONS-GALOP.COM

Vous voulez **plus d'informations sur les étalons** présents dans le Répertoire ?

Vous souhaitez des **données régulièrement actualisées*** ?

Des **statistiques**, les **performances** et aptitudes de leurs produits, leurs **résultats aux ventes** aux enchères ?

Vous cherchez un outil Répertoire des Étalons **intuitif et complet** ?

* les informations chiffrées (production...) indiquées sur les fiches des étalons sont issues d'une base de données regroupant les courses de 15 pays différents et sont fournies par Weatherbys.

Rendez-vous sur

WWW.ETALONS-GALOP.COM



**Le site dédié
aux étalons présentés
dans le Répertoire.**

*Optimisé pour tablettes
et smartphones.
Utilisation gratuite.*

#vivelevagefrancais

#breedinfrance

#raceandcare

www.federationdeseleveursdugalop.fr

